

# L'Afpa forme au nouveau titre professionnel d'agent de service médico-social

10 Juin 2021

## Agnès Fischer - Ingénieur de formation à la Direction de l'ingénierie de l'Afpa



**Le titre professionnel d'agent de service médico-social permet d'exercer comme agent de service dans les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et d'autres établissements médico-sociaux (EMS).**

*« Le titre professionnel d'agent de service médico-social contribue à l'attractivité du secteur médico-social en manque de personnel. »*

### Présentez-nous ce nouveau titre professionnel d'agent de service médico-social (ASMS) lancé par le ministère du Travail ?

Le titre professionnel d'agent de service médico-social [1], de niveau 3, est une reconnaissance officielle du métier d'agent de service en Ehpad ou autres EMS. Il est le fruit d'une analyse du travail de ces professionnels et de la synthèse de nombreux entretiens. Tout ceci ayant permis de repérer trois activités essentielles dans l'emploi-type d'un agent en EMS : la réalisation du nettoyage et du bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents ; la contribution aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement ; et l'accompagnement du résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé.

Découpée en trois blocs de compétences, la certification peut s'acquérir totalement ou séparément par capitalisation de certificats de compétences professionnelles. Un processus d'élaboration de passerelles entre certifications en cours permettra aux futurs ASMS de s'inscrire dans une évolution de carrière dynamique vers le soin ou l'accompagnement des personnes. Concernant les prérequis, une première expérience (y compris stage, immersion) auprès d'un public dépendant est fortement conseillée pour éviter les abandons. Et pour pouvoir comprendre les consignes et transmettre les informations, il est nécessaire que les candidats sachent s'exprimer en français, lire et écrire des consignes simples.

### A qui ce titre est-il destiné plus particulièrement ?

Il peut intéresser aussi bien des demandeurs d'emploi, que des salariés souhaitant acquérir, via la VAE, un premier diplôme ou encore des personnes en reconversion professionnelle (employé en hôtellerie-restauration, agent de propreté, etc.). Le titre favorise la mobilité professionnelle d'un secteur à un autre. En offrant un premier niveau de qualification, il contribue à l'attractivité du secteur médico-social en manque de personnel. Le métier exige une station debout prolongée, avec un rythme de travail soutenu, parfois avec des horaires décalés ou coupés, tous les jours de la semaine y compris le weekend, les jours fériés et parfois la nuit.

### Quels sont les besoins des entreprises sur le marché du travail ?

La dépendance des résidents, notamment en Ehpad, est de plus en plus grande et les établissements font part, en priorité, d'une carence en prestations de soins liée au manque d'aides-soignants. De nouvelles tâches sont confiées aux agents de service comme accompagner les résidents dans leurs déplacements ou dans la prise des repas, les soignants étant centrés sur les résidents les plus dépendants - et actuellement aussi ceux malades de la Covid-19.

Les employeurs ont saisi l'opportunité offerte par ce nouveau titre de faire reconnaître les compétences de leurs collaborateurs et d'intégrer de nouveaux agents aux compétences techniques pointues et savoir-relationnels adaptés aux spécificités d'un public fragile. Outre le manque d'attractivité du secteur, le niveau de la formation d'aide-soignant (qui va passer au niveau 4 à la parution du nouvel arrêté) est parfois supérieur aux capacités des candidats. La possibilité d'une confirmation de l'appétence à travailler auprès de personnes âgées ou handicapées, d'une acquisition progressive de compétences, de parcours raccourcis entre les certifications intéresse également les salariés et les employeurs.

### Qu'attendez-vous de votre collaboration avec Défi métiers ?

Défi métiers contribue à rendre visible cette nouvelle certification en promouvant l'offre de formation qui la dispense auprès des professionnels des champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelle et également auprès du grand public.

Propos recueillis par Hélène Lerosier (avril 2021)

**Tags** : [certification professionnelle](#) <sup>[2]</sup> | [RNCP](#) <sup>[3]</sup> | [RCO](#) <sup>[4]</sup> | [médico-social](#) <sup>[5]</sup> | [Défi métiers](#) <sup>[6]</sup>